

Faculté : Code de programme :

Une valorisation de crédits pour une unité d'enseignement de votre programme d'études peut être accordée sous réserve de conditions administratives et d'un accord académique, quand une unité d'enseignement similaire a été suivie dans un autre cursus et que vous pouvez justifier de votre connaissance d'une matière équivalente.

Remarques :

- Le jury ne peut valoriser davantage de crédits que ceux octroyés par le jury de l'établissement où l'enseignement correspondant a été suivi, évalué et sanctionné.
- Une unité d'enseignement suivie antérieurement ne peut être utilisée que pour une seule demande de valorisation et ne peut déjà faire l'objet d'une autre valorisation dans le cadre de l'admission aux études.
- Si la demande de valorisation implique que l'étudiant(e) ne suit pas effectivement 30 crédits à l'ULB et 60 crédits dans le programme concerné, la valorisation devra être compensée par une autre UE déterminée par le jury.
- L'unité d'enseignement valorisée est comptabilisée dans le cycle de l'étudiant pour l'obtention du diplôme mais n'est pas reprise dans le programme annuel étudiant (PAE).
- L'unité d'enseignement sera reprise dans les suppléments au diplôme parmi les crédits valorisés à l'admission et n'interviendra pas dans le calcul de la moyenne de cycle.

Formulaire à remettre au plus tard le **30 octobre 2020** en mains propres ou par scan au secrétariat gérant votre programme d'études (FSM@ulb.be), accompagné de votre carte étudiant et d'un relevé de note officiel reprenant l'unité d'enseignement suivie dans un autre cursus.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ETUDIANT(E)

NOM et prénom :

Matricule / Numéro de carte d'étudiant :

Téléphone : GSM :

Courriel :@ulb.be

Programme d'études :

.....

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT VALORISÉE

Demande de valorisation de l'unité d'enseignement : (**mnémonique + intitulé de l'unité d'enseignement**) :

Intitulé

Titulaire du cours :

Nombre de crédits :

Analyse administrative facultaire

La situation administrative de l'étudiant lui permet / ne lui permet pas * d'introduire une demande de valorisation auprès du titulaire.

Cette valorisation implique / n'implique pas * la compensation par une autre UE à son PAE.

(* biffer la mention inutile)

Date : Signature de la Doyenne :

Avis académique

Avis du titulaire après vérification de la table des matières et du contenu de l'UE invoquée

Nom et prénom :

VALORISATION: ☐ OUI ☐ NON

Date : Signature :

Informations sur l'unité d'enseignement suivie antérieurement liée à la demande de valorisation (une copie authentifiée du relevé de note doit être remise au secrétariat)

Intitulé de l'unité d'enseignement :

Nombre de crédits : Note obtenue :

Année académique d'obtention de la note :

Université / Institution d'enseignement supérieure où l'UE a été suivie et créditée :

Indiquer dans cette case le motif précis invoqué pour obtenir la demande de valorisation de crédits :

.....